

Contre-réplique

Michel Paillé

Volume 48, Number 2, Fall 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1074184ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1074184ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paillé, M. (2019). Contre-réplique. *Cahiers québécois de démographie*, 48(2), 233–234. <https://doi.org/10.7202/1074184ar>

Contre-réplique

MICHEL PAILLÉ

Dans sa réplique, M. Jean-Pierre Corbeil affirme que « Statistique Canada ne compte pas les « occurrences » » et qu'il « ne recommande nullement de procéder à l'addition des mentions [de] langues au travail ». Nous sommes d'accord. Cependant, en cherchant à décrire avec nuances les données des recensements sur les langues utilisées au travail, Statistique Canada obtient toutes les fois des sommes d'occurrences.

Pour montrer qu'« [i]l s'agit bien de « personnes » [...] et non d'occurrences », M. Corbeil donne l'exemple de « 4 273 935 personnes [qui] ont fait mention d'un usage au moins régulier du français au travail ». Nous sommes d'accord, car l'exemple choisi est bon. Toutefois, nous décelons des exemples du contraire, notamment ceux-ci (tableau A-2) :

- en 2016, 317 800 travailleurs ont déclaré faire une utilisation au moins régulière du français et de l'anglais à égalité. Or, ils ont été comptés deux fois, tant pour le français que pour l'anglais. Résultat : 635 600 **occurrences** pour 317 800 **personnes** recensées ;
- 12 275 réponses triples aux deux volets sur la langue de travail ont été données. Ces cas sont additionnés trois fois, car trois langues sont mentionnées. En résulte donc 36 825 **occurrences** pour trois fois moins de **personnes** recensées.

Statistique Canada ayant fait ses calculs en quatre étapes, nous avons refait l'exercice de manière systématique (tableau 4 et sa description). À la troisième étape, nous avons compris qu'il fallait « répéter autant de fois que nécessaire chacune des langues mentionnées parmi les réponses multiples » pour obtenir les mêmes résultats. Quant à la quatrième, comme elle oblige à faire l'addition des distributions de fréquences de deux variables (tableaux 1 et 2), elle ne pouvait que susciter le doute.

Or, en calculant des sommes d'occurrences tel qu'illustré au tableau 7, nous obtenons les mêmes résultats que Statistique Canada (tableau 4). Par conséquent, ces résultats ne peuvent pas être autre chose que des sommes d'occurrences même s'ils ont été calculés d'une autre manière. Ainsi, les relations mathématiques de la note 8 n'ont pas été respectées comme il se devait.

TABEAU 7

Calcul des somme d'occurrences, langues utilisées au travail, Québec, 2016

Langues ^a	Langues utilisées au travail			Sommes des occurrences ^b			
	LPS ^c	RGT ^d	Total 1	F	A	T	Total 2
Français (F)	79,7 %	7,0 %	86,7 %	86,7 %			86,7 %
Anglais (A)	12,0 %	22,8 %	34,7 %		34,7 %		34,7 %
Autres (T)	0,8 %	1,1 %	1,9 %			1,9 %	1,9 %
F + A	7,0 %	0,05 %	7,0 %	7,0 %	7,0 %		14,0 %
A + T	0,1 %	0,3 %	0,5 %		0,5 %	0,5 %	0,9 %
F + T	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %		0,3 %	0,6 %
F + A + T	0,3 %	0,002 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,8 %
Total	100,0 %	31,4 %	131,4 %	94,4 %	42,5 %	2,9 %	139,8 %

Notes et source : mêmes qu'au tableau 6.

En cherchant à décrire les données sur les langues de travail avec nuances, Statistique Canada a été amené à calculer des sommes d'occurrences. En négligeant de présenter les deux volets dans un tableau croisé comme notre tableau 3, Statistique Canada n'a pas relevé certaines nuances qui s'y trouvaient. L'ajout de variables permettrait de nuancer davantage. Par exemple, on pourrait distinguer la population native de la population immigrée.